



REFORME DES RETRAITES

49.3

Le Président Macron n'a pas trouvé de majorité pour faire voter son projet de réforme des retraites. Avec le Gouvernement, il a donc décidé d'utiliser l'article 49.3 de la constitution.

La mobilisation massive contre cette réforme injuste, injustifiée, brutale et désormais illégitime, a mis le gouvernement en échec.

La seule décision raisonnable, c'est de retirer son projet de réforme.

Nos organisations syndicales soutenues par la grande majorité de la population sont pleinement déterminées à obtenir le retrait définitif du projet Macron.

L'intersyndicale mayennaise soutient et encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement de contestation et appelle l'ensemble des opposants à cette réforme à se tenir prêts pour la poursuite de la mobilisation.

L'intersyndicale appelle dès demain, vendredi 17 mars, à un rassemblement à Laval, devant la Préfecture à 12h.

JUSQU'AU RETRAIT

Laval, le 16 mars 2023